



**HAL**  
open science

# L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du TLF(i).

Nadine Steinfeld

► **To cite this version:**

Nadine Steinfeld. L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du TLF(i).. *Lexicographie historique française: autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé.*, 2005, nancy, France. halshs-00126123

**HAL Id: halshs-00126123**

**<https://shs.hal.science/halshs-00126123>**

Submitted on 30 May 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Nadine Steinfeld**

**(ATILF/CNRS) :**

***L'apport du roman de Perceforest pour  
la mise à jour des notices étymologiques du TLF(i)***

(communication présentée lors de la journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé* » [Nancy/ATILF, 4 novembre 2005])

Date de mise en ligne : 22 novembre 2006

**Article à citer comme suit :**

Steinfeld, Nadine (2006). « L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du TLF(i) », in : Buchi (Éva) (éd.), *Actes de la Journée d'étude « Lexicographie historique française : autour de la mise à jour des notices étymologiques du Trésor de la langue française informatisé »* (Nancy/ATILF, 4 novembre 2005), Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique (<http://www.atilf.fr/atilf/evenement/JourneeEtude/LHF2005/Steinfeld.pdf>), 19 pages.

# L'apport du roman de Perceforest pour la mise à jour des notices étymologiques du TLF(i)

Nadine Steinfeld (ATILF/CNRS)

## 1. Introduction

### 1.1. Présentation générale

Le *Roman de Perceforest*, texte en prose composé vers 1340 (cf. DEAFBible1), a de tout temps été familier aux lecteurs de romans de chevalerie. Cette œuvre gigantesque a connu, du Moyen Âge au 16<sup>e</sup> siècle, une renommée considérable ; elle est conservée dans quatre manuscrits de la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> siècle et dans deux éditions du 16<sup>e</sup> siècle. En effet, à la Renaissance, quand les mœurs chevaleresques connaissent à nouveau une certaine vogue, le roman est édité deux fois dans son intégralité (en 1528 et à nouveau en 1531/1532) et traduit en espagnol<sup>1</sup> et en italien<sup>2</sup>. Les savants du 17<sup>e</sup> siècle en font toujours beaucoup de cas ; Chapelain<sup>3</sup> et Voiture<sup>4</sup> en sont amateurs et ne tarissent pas d'éloges à propos du roman. Au 18<sup>e</sup> siècle, La Curne de Sainte-Palaye connaît sans doute notre roman d'après Marc Vulson de la Colombière<sup>5</sup>, mais il l'a aussi lu lui-même attentivement, puisqu'il lui emprunte non seulement l'essentiel de la matière de ses *Mémoires sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire* (1759–1781), mais l'exploite aussi, essentiellement à travers l'édition de 1528, dans son *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois*, publié à titre posthume. Pour leur part, Émile Littré et Frédéric Godefroy ont consulté les volumineuses collections glossographiques formées par La Curne de Sainte-Palaye et déposées à la Bibliothèque nationale (cf. Loliée 1881 et surtout Roussineau 2003).

Dans le cadre de cette journée d'étude — et plus généralement dans l'optique d'une réflexion sur les prémisses théoriques et pratiques de la mise à jour des notices étymologiques et historiques du TLFi (cf. Buchi 2005) —, il nous a semblé intéressant d'examiner l'exploitation qu'a faite la lexicographie historique moderne, et plus particulièrement le TLF(i), des ressources lexicales tirées de *Perceforest* fournies par La Curne puis reprises par Littré, Godefroy (Gdf, GdfC), DG et FEW. Nous nous livrerons à une expérience de confrontation entre les données tirées des éditions du 16<sup>e</sup> siècle et le texte fourni par les éditions scientifiques modernes avant de nous attacher à montrer l'intérêt que présente l'édition critique (que nous espérons intégrale dans un futur proche !) de l'un des ouvrages les plus ambitieux de la fin du Moyen Âge pour la lexicologie historique. Ce sont des questions de dates qui occuperont le devant de la scène : on sait, au moins depuis les pages pénétrantes de Pottier (1958), quel rôle central joue la datation du lexique dans la recherche étymologique. Mais auparavant, nous avons jugé utile de présenter brièvement l'œuvre afin de la situer dans l'histoire de la littérature et du lexique français.

---

<sup>1</sup> Cf. Michael 1973 : 209-218.

<sup>2</sup> *La dilettevole historia del valorosissimo Persaforesto, re della gran Bretagna, con i gran fatti del valente Gadiffero re di Scotia vero esempio di Cavalleria... nuovamente translata di francese in lingua italiana* (Venise 1558, cf. Melzi 1838 : 324 : n° 755).

<sup>3</sup> Cf. Percefl<sup>1</sup> 9-11.

<sup>4</sup> Cf. Frappier 1951.

<sup>5</sup> Dans le *Vray Théâtre d'honneur et de chevalerie* (1648), qu'il dédie à Mazarin, Marc Vulson de la Colombière se sert beaucoup de ce qu'il appelle « l'excellent roman de Perceforest » (cf. Percefl<sup>1</sup> 10) dans ses efforts pour réhabiliter les anciennes coutumes de la chevalerie.

## 1.2. Genèse et nature du roman

Le *Roman de Perceforest* se présente comme une vaste composition en prose, coupée de parties lyriques, qui se développe en six tomes. Achievé entre 1337 et 1344, il est l'œuvre, selon toute vraisemblance, d'un clerc originaire du Hainaut et semble avoir été écrit à la louange du comte Guillaume I<sup>er</sup> de Hainaut. C'est à lui que revient, d'après la fiction, le mérite d'avoir rapporté d'Angleterre un *Perceforest* latin pour le faire traduire en français. Roman arthurien, inspiré en partie du *Roman d'Alexandre* et du *Lancelot en prose*, *Perceforest* a été considéré avant tout, tant par les éditeurs du 16<sup>e</sup> siècle que par les auteurs de traités de chevalerie des siècles suivants, comme un livre d'éducation et un recueil d'exemples. Dans cette œuvre fort diverse, où abondent les scènes d'amour, les épisodes brillants, dramatiques ou comiques, les quêtes, les enchantements et les déguisements, on trouve de précieuses indications sur l'équipement des chevaliers, sur les règles des jeux de la lance et de l'épée, des détails sur les tournois et des descriptions héraldiques. Mais il y a plus : l'auteur veut susciter une chevalerie nouvelle, à la fois fidèle aux institutions primitives et enrichie des progrès accomplis au cours des âges.

## 1.3. Manuscrits

Nous connaissons quatre manuscrits du *Perceforest*, qui datent tous de la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle.

Le manuscrit A [B.N. fr. 345-6-7-8] a été copié entre 1470 et 1475. Il contient les tomes 1, 2, 3 et 5 du roman. Les trois premiers tomes portent dans les frontispices les armes et l'emblème de Louis de Bruges, seigneur de Gruuthuyse, conseiller et chambellan de Philippe le Bon, pour qui le manuscrit a été copié. Jane Taylor, pour l'édition de la première partie du roman (PercefT), et Gilles Roussineau, pour la celle de la deuxième (PercefR<sup>3</sup>) et de la troisième partie (PercefR<sup>2</sup>), ont choisi ce manuscrit comme manuscrit de base.

Le manuscrit B [B.N. fr. 106-7-8-9] a été exécuté entre 1471 et 1477 pour Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, dont la bibliothèque fut souvent constituée en liaison avec le milieu bourguignon. Il contient les tomes 1-4 du roman. Ce manuscrit a servi pour l'établissement du texte de la quatrième partie, éditée par G. Roussineau (PercefR).

Le manuscrit C [Arsenal 3483-3494], le seul à conserver le roman dans son intégralité, est explicitement daté de 1459/1460 ; il a été transcrit par David Aubert sur le commandement de Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Son texte est sensiblement rajeuni par rapport à l'original. Le scribe se fait d'ailleurs fort de « mettre au net et en cler françois les anciennes histoires » (ms C, f<sup>o</sup> 10 v<sup>o</sup>).

Le manuscrit D [Londres, The British Library, ms Royal 15. E. v., 19. E. iii. et 19. E. ii.], contenant les tomes 1-3 du roman, a été exécuté entre 1471 et 1477.

On est frappé par l'écart considérable, près de 120 ans, qui sépare la date présumée de composition du roman (*ca* 1340) de celle de l'exécution des copies qui le conservent. Il est remarquable que les manuscrits aient été calligraphiés à quelques années d'intervalle seulement, entre 1459 et 1477 environ, et que deux d'entre eux (A et C) aient été commandés par de grands bibliophiles de la cour de Bourgogne. Il est apparu à Gilles Roussineau que la rédaction C est nettement plus longue que la version AB. Devant les difficultés que soulève la tradition manuscrite, ce dernier émet l'hypothèse d'une rédaction intermédiaire du roman à l'époque de Philippe le Bon, réfection d'un modèle ancien, de laquelle seraient issues une version courte qui abrège et une version longue qui développe (PercefR XIV-XX). Le nombre important de lexèmes simples et complexes (nous en avons dressé une liste d'une cinquantaine) non attestés ou rarement employés avant le 15<sup>e</sup> siècle que contient le roman témoignent en faveur de l'hypothèse d'un remaniement au 15<sup>e</sup> siècle.

## 1.4. Imprimés du 16<sup>e</sup> siècle

Le roman a été imprimé dans son ensemble par Galiot du Pré en 1528 (*La Treselegante, Delicieuse* [...]). Cet imprimé, qui suit de près la rédaction AB, a été reproduit de nouveau en 1531/1532 chez Gilles de Gourmont (*cf.* Roussineau 1982 : 1 : 111-113)<sup>6</sup>.

Ces deux éditions du 16<sup>e</sup> siècle sont abondamment citées par La Curne et Gdf/GdfC, qui semblent avoir eu une prédilection pour ce roman, mais aussi par Littré et par DG.

## 1.5. Éditions modernes

Depuis le 16<sup>e</sup> siècle, le roman n'a pas été réédité dans son ensemble, mais nous disposons de quelques éditions partielles : Paris 1894 donne le *Lai de la Rose a la Dame Leal* que contient le tome V de Perceforest. Vaganay 1907 reproduit les quinze premiers chapitres des éditions de 1528 et de 1531/1532. Bartsch 1920 : 308-312 publie un court fragment extrait de la seconde partie d'après le manuscrit A (f<sup>o</sup> 333 r<sup>o</sup>-337 r<sup>o</sup>) et l'imprimé de 1528. Lods 1951 (PerceFL<sup>1</sup>) et 1953 (PerceFL<sup>2</sup>) propose des extraits couvrant un peu plus de 2000 de l'ouvrage. Enfin, Taylor 1979 (PerceFT) édite une première tranche de la première partie du roman.

Ce n'est que récemment que le roman a fait l'objet d'une édition potentiellement complète, due aux soins de Gilles Roussineau (1987– : PerceFR, PerceFR<sup>2</sup>, PerceFR<sup>3</sup>). Nous avons bon espoir que cette édition monumentale sera bientôt menée à son terme.

## 2. Le TLF(i) cite Perceforest : « peut mieux faire » !

### 2.1. L'exploitation de Perceforest par le TLF(i)

Un rapide sondage dans le TLFi, à travers une recherche sur les chaînes de caractères « Perceforest » et « Percef. », fait apparaître que 54 articles comportent, dans leur notice « Étymol. et Hist. », une donnée tirée du *Roman de Perceforest*. Cinquante d'entre elles le sont d'après les éditions du 16<sup>e</sup> siècle citées par La Curne, Gdf, Littré ou DG, tandis que quatre attestations (dont trois dans le volume 15 [1992] et une dans le volume 16 [1994]) sont citées d'après les éditions modernes de Taylor et de Roussineau. En voici la liste : *abêtir*, *aborder*, *accointer*, *accouple*, *agrainer*, *apparier*, *apparition*, *approximer*, *arrêt*, *atinter*, *belge*, *calme*<sup>2</sup>, *champagne*<sup>1</sup>, *coriace*, *darder*, *défroquer*, *dénantir*, *doux*, *éclaboussure*, *éponge*<sup>2</sup>, *flamboiement*, *franchir*, *haut*<sup>2</sup>, *hoqueton*, *humide*, *impérissable*, *indélébile*, *instable*, *juste*, *langue*, *lucarne*, *magistralement*, *malheureux*, *mancelle*, *miner*, *notation*, *ouvrier*, *parole*, *pénitencier*<sup>2</sup>, *regorger*, *retirer*, *roue*, *semblant*, *séquestre*<sup>1</sup>, *singerie*, *sonner*, *soupir*, *tambouriner*, *train*, *valoir*, *veuf*, *vivre*<sup>1</sup>, *vivre*<sup>3</sup>.

En ce qui concerne les datations données pour cette œuvre, elles oscillent entre « 1<sup>er</sup> quart 14<sup>e</sup> s. », « ca 1320 », « av. 1330 », « 1<sup>er</sup> tiers 14<sup>e</sup> s. », « ca 1340 [éd. 1528] », « 1<sup>ère</sup> moitié 14<sup>e</sup> s. », « 2<sup>e</sup> moitié 14<sup>e</sup> s. [éd. 1531] », « 14<sup>e</sup> s. », « 2<sup>e</sup> moitié 15<sup>e</sup> s. [date des mss] », « 15<sup>e</sup> s. », « 15<sup>e</sup> s. [éd. 1528] », « 1528 » et « 1531 ».

Dans ce qui suit, nous confronterons quelques-unes de ces 54 attestations, dont la plupart sont tirées de La Curne, Gdf, Littré ou DG, qui exploitent à leur tour les éditions du 16<sup>e</sup> siècle, au texte du *Perceforest* fourni par les éditions scientifiques modernes qui sont à présent à notre disposition. Cette confrontation critique nous amènera à proposer, pour la refonte des notices étymologiques correspondant à ces articles du TLFi, un certain nombre de corrections de dates. Nous distinguerons les cas où la date donnée par le TLF(i) est trop

---

<sup>6</sup> En outre, un épisode a été extrait de la troisième partie du *Perceforest* : « La plaisante et amoureuse histoire du Chevalier Doré et de la pucelle surnommée Cœur d'Acier ». L'éditeur a substitué au nom de Perceforest celui de Péléon. La première édition connue est celle de Denys Janot, en 1541. Cette histoire a été rééditée plusieurs fois au cours du 16<sup>e</sup> siècle

ancienne (rétrodatations, → 2.2.) de ceux où elle est trop récente (antédatations, → 2.3.). Un dernier cas de figure concerne *lucarne*, qui présente une difficulté sémantique (→ 2.4.).

## 2.2. La date donnée par le TLF(i) est trop ancienne

### 2.2.1. Défroquer

TLF 1978 invoque Perceforest, tiré de Gdf et daté de « XV<sup>e</sup> s. [éd. 1528] », comme premier témoignage absolu du verbe *défroquer* (à interpréter ici par « dépouiller ») : *Atant furent assailliz les vingt chevaliers de tous costez, mais tant bien se garderent que on ne les pouvoit deffroquer*. Or, au passage correspondant, l'édition Roussineau porte : *Atant furent assaillis les .XX. chevaliers a tous coustés, mais tant bien se gardoient qu'on ne les pouoit deffouquier* (PercefR : 632, 1220).

Il apparaît donc que Galiot du Pré a substitué au lexème *desfouchier* verbe trans. « disperser, mettre en déroute » (13<sup>e</sup>–15<sup>e</sup> siècles [surtout wallon, picard et normand], von Wartburg in FEW 15/2, 187b, \*FULK 1 ; TL 2, 1594 ; Gdf 2, 588b), sorti d'usage à son époque et, qui plus est, présentant une phonétique régionale (maintien normanno-picard de /k/ devant /a/, cf. Chaurand 1972 : 40-42), le paronyme *défroquer* « dépouiller » (16<sup>e</sup> s.–1851, von Wartburg in FEW 16, 248b, \*HROKK I 1 ; Gdf 2, 469b [qui définit de façon erronée « faire lâcher pied »])<sup>7</sup>. Il s'ensuit que cette attestation est à dater de 1528 et non pas du 15<sup>e</sup> siècle.

### 2.2.2. Franchir

W. Stumpf in TLF 1980 atteste le verbe *franchir* depuis *ca* 1170, dans le sens « libérer, affranchir ». C'est pour la datation du sens étymologiquement secondaire — mais central du point de vue du français moderne et contemporain — « passer un obstacle matériel » qu'il sollicite Perceforest, sous la forme « 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s. [éd. 1531] "passer par-dessus (un obstacle) en sautant, en le gravissant" (*Perceforest*, IV, 127 ds *DG*) ». Cette même attestation se retrouvait déjà chez La Curne : *Il se teust, fist silence, et le chevalier se print à imaginer comment il pourroit franchir la fontaine*.

Or, au passage correspondant, l'édition Roussineau porte : *Pourquoy il se teust et fist scillence, et le chevalier se print a ymaginer comment il pourroit sarter la fontaine* (PercefR : 889, 360). Il s'agit de l'épisode de la Fontaine Venimeuse, que Passelion entend délivrer du diable qui l'habite, comme il l'affirme à deux reprises : *Tant sera ce plus grant honneur a moy, dist Passelion, se le lieu puis affranchir* (PercefR : 887, 293) ; *Mais d'icy ne me partiray tant que le lieu avray delivré du dyable* (PercefR : 889, 352).

Le verbe *sarter*, dont le sens de base est « défricher » (*ca* 1212–1757 ; Gdf 7, 320bc ; von Wartburg in FEW 3, 318a, \*EXSARTUM ; TL 9, 192-193) et qui est fortement marqué régionalement (surtout picard et wallon, cf. Roques 1980 : 370-371), est à comprendre ici au sens figuré de « purifier ». On ne connaît que trois témoignages du verbe dans ce sens : deux attestations tirées de Perceforest<sup>8</sup> et une troisième dans les *Enfances Ogier*, texte picard de la fin du 13<sup>e</sup> siècle (cf. Gdf 7, 320c ; TL 9, 193). On est donc en présence a) d'un diatopisme et b) présentant un sens rare, donc d'une unité lexicale doublement marquée. À partir de là, on comprend aisément que Galiot du Pré ait ressenti le besoin de rendre intelligible à ses contemporains un texte qu'il ne comprenait lui-même que médiocrement et ait remplacé

---

<sup>7</sup> Notons en passant que la citation « On ne les pouoit *desfouquier*. (XV<sup>e</sup> s., Lille, ap. La Fons, *Gloss. ms.*, Bibli. Amiens) » (Gdf 2, 288b) pourrait bien correspondre à notre attestation du *Roman de Perceforest*.

<sup>8</sup> Voici le second témoignage de ce sens tiré de Perceforest : *Et sy m'y tendray tant que le tres aventureux chevalier que l'en nomme Passelion et qui fut filz du gentil comte vendra, qui doit sarter la fontaine de ce vice* (PercefR : 685, 1035).

*sarter* « purifier » par *franchir* « délivrer » (et non pas « passer un obstacle matériel », cf. FEW 15/2, 164a), correction que lui inspirait le contexte puisque *affranchir* figure un peu plus haut dans le récit. Cette substitution est cohérente avec la politique éditoriale de Galiot du Pré, qui modernise et lisse le texte qu'il donne. Nous en voulons pour preuve que même au sens propre de « défricher » (cf. Perceforest : 444, 1212 ; 445, 1224), le verbe *sarter* est éliminé (et remplacé par *cercler* « sarcler », cf. Huguet et von Wartburg in FEW 11, 224b, SARCŪLARE I).

Pour ce qui est de *franchir* « passer au-delà d'un obstacle », sa protohistoire reste à écrire entièrement. L'attestation de Perceforest en est en tout cas à détacher, puisque ni la date ni le sens ne conviennent ; elle est notamment à supprimer dans La Curne ; DG ; FEW 15/2, 164b (« seït 15. jh. ») ; Larousse 1973 (« XV<sup>e</sup> s., *Perceforest* ») ; TLF 8, 1215 (« 1<sup>re</sup> moitié du XIV<sup>e</sup> s. [éd. 1531] "passer par-dessus [un obstacle] en sautant, en le gravissant" ») ; Robert 1985 (« déb. XIV<sup>e</sup> s. passer par-dessus [un obstacle] en sautant, en gravissant, etc. ») et dans le *Robert historique* (Rey 1998 : « "passer par-dessus [un obstacle], traverser" (apr. 1350) »).

### 2.2.3. *Juste*

Consacré essentiellement à l'adjectif *juste*, l'article *juste* du TLF(i) comporte aussi une description tant synchronique que diachronique du substantif masculin signifiant « justaucorps (espèce de vêtement qui épouse les formes du corps) », qui est issu de l'adjectif par conversion. La notice étymologique, due à M.-J. Mathieu, date ce nom comme suit : « subst. fém. 1528 [éd.] "vêtement, sorte de robe" ici de médecin (*Perceforest*, t. V, f<sup>o</sup> 97 ds LITTRÉ) ». En se reportant à Littré, on lit en effet : « XV<sup>e</sup> s. Le premier porte une juste [robe de médecin], *Perceforest*, t. V, f<sup>o</sup> 97 ». Chez La Curne, la citation, qui est censée illustrer le sens « justaucorps pour médecin », est plus explicite : « 'Le premier porta une *juste*, ce signifie qu'il confira la medecine de la quelle le roy Mehaigue en ses derniers jours recevra santé' (Percef., t. V, f<sup>o</sup> 97<sup>b</sup>) ».

Malheureusement, nous ne disposons pas encore d'une édition scientifique du tome 5 du *Roman de Perceforest*, ce qui barre quelque peu la route à une étude philologique de cette attestation. Mais deux types de critères, le premier d'ordre linguistique, le second d'ordre historique, tendent à infirmer son attribution au substantif *juste* « justaucorps » : d'une part, le genre féminin serait tout à fait anomal pour cette unité lexicale ; d'autre part, le port d'un habit moulant par un médecin serait contraire aux usages vestimentaires du Moyen Âge, qui préconise le port de vêtements amples comme signe d'appartenance à un état, à une fonction ou à une profession inspirant l'autorité et le respect (cf. Enlart 1916 : 305 ; Wintzer [Steinfeld] 1981 : 184).

Ces deux raisons incitent à penser que l'attestation tirée de Perceforest doit se rattacher à un autre lexème, et c'est *juste* subst. fém. « cruche, vase en métal, à couvercle et anse » (12<sup>e</sup>–17<sup>e</sup> siècle ; Gdf 4, 676c-677a ; von Wartburg in FEW 5, 88a, JŪSTUS 2 a et note 7 ; TL 4, 1899-1901) qui se recommande de lui-même : ce que *porte* le médecin, c'est un vase contenant la *medecine*, c'est-à-dire la potion destinée à être bue par le roi.

Il convient donc de supprimer la donnée de Perceforest dans la description lexicographique du nom *juste* subst. masc. « justaucorps » proposée par La Curne, Littré, TLF(i) et le *Robert historique* (Rey 1998)<sup>9</sup>. En l'état actuel de nos connaissances, la première attestation de *juste* subst. masc. « justaucorps » date donc seulement de 1779 (M<sup>me</sup> De Genlis, *Théât. d'éduc., la March. des modes*, sc. 2, Littré : *Mademoiselle Annette, dites-moi donc*

---

<sup>9</sup> Il conviendrait en outre de rayer l'article *juste* « habillement qui tenait 'juste' au corps » de Gay : tous les exemples cités présentent le sémantisme « cruche, vase » ; ils seraient à reclasser sous *juste* improprement défini « mesure de capacité pour le vin, dont la contenance n'excédait point un demi-litre ».

*pourquoi elle porte presque toujours des justes, et jamais de robes garnies*)<sup>10</sup>. Comme on sait (cf. Möhren 1982 : 692), ce type de rétrodatation (en l'occurrence, de 133 ans) mérite singulièrement d'être pointée du doigt, car ces fausses dates paralysent le progrès de la recherche.

#### 2.2.4. *Mancelle*

TLF 1985 date le substantif *mancelle* « courroie ou chaîne qui joint les attelles du collier d'un cheval avec chacun des limons de la voiture » de 1397, dans un sens précurseur (« grand anneau de fer avec lequel le timonier est attaché à la voiture ») et sous la graphie *manselle*. Le rédacteur de la notice étymologique joint à cette première attestation absolue un premier témoignage de la graphie moderne : « 1528 *mancelles* (*Perceforest*, vol. V, chap. 26, GDF) ».

Gdf 5, 135c-136a donne la citation suivante, tirée de l'édition 1528 de Perceforest : *Il luy alla souvenir que autresfois il avoit bien sceu que il y avoit deux chevaliers sur luy, lesquelz chevaliers avoient eu leurs testes coupees grant temps par avant, et les chevaulx aussi selon les mancelles de dessoubz*. Or, seul exemple littéraire au milieu de citations tirées de textes documentaires énumérant des pièces du harnais d'un animal de trait, cette attestation surprend fortement: il est tout à fait inconcevable que l'auteur du Perceforest campe ses deux redoutables chevaliers montés, non sur de fougueux destriers, mais sur des montures disgracieuses comme des chevaux de trait. Et pourtant, von Wartburg in FEW 6/1, 215a, \*MANĪĀLLA 1 suit l'interprétation de Gdf.

Pour des raisons tant sémantiques que textuelles, nous donnons donc tort à Gdf, FEW et TLF(i) et identifions l'attestation de *mancelle* de Perceforest non pas au lexème *mancelle* « anneau du timonier » (< \*MANĪĀLLA), mais y voyons une variante à initiale nasalisée du lexème \**macelle* « mâchoire ; joue » (Gdf 5, 92bc ; TL 5, 898-901 ; Keller in FEW 6/1, 558a-560a, MĀXĪLLA)<sup>11</sup>. Une telle variante phonétique est en effet attestée une fois au Moyen Âge : ancien picard *mainsele* subst. fém. « joue » (début 13<sup>e</sup> siècle [*Folque de Candie*], FEW 6/1, 559b), dans l'aire géographique à laquelle appartient le roman de Perceforest<sup>12</sup>.

Notre interprétation de *mancelle* « mâchoire (ici d'un cheval qui a eu la tête coupée le long de la mâchoire inférieure) » se trouve par ailleurs confortée par la description dans le premier tome du *roman de Perceforest* d'un enchantement qui évoque le même phénomène de figement de deux chevaliers décapités montés sur des chevaux sans tête, dressés sur leurs quatre pieds, avec les lèvres inférieures, la denture et la langue tenant à leur cou :

Et les deux chevaliers, qui tenoient les espees nues appareillees de ferir, hauchent les bras et fierent les deux chevaliers en passant parmy les heaumes si grans coups qu'ilz leur vont coper les testes en espinçant. Et encore vont descendant les coups parmy les testes des chevaulx, droit sur les oreilles, et leur vont fendant les testes jusques parmy les dens et en telle maniere que les oreilles et les yeulx et les dens dessus cheent a terre, et les baillevres de dess[o]u[b]z et la denture avecques la langue demeurent tenans au haterel. Et fut telle l'aventure que les deux chevaulx demourerent tous droiz estans sur leurs quatre piez, et les chevaliers dessus decapitez. (PerceFT : 303 : 8505-8518)

---

<sup>10</sup> La date de 1170 retenue par FEW 5, 88b doit être corrigée de même : elle renvoie à Wace, qui a *juste* subst. fém. « cruche » (malgré la définition « justaucorps pour homme » de La Curne, contredite par le contexte : *Sa juste estoit mout bonne et chiere N'i ert mie a achater legiere, Toute estoit d'or noblement faite* [pour le caractère précieuse de certaines de ces cruches, cf. von Wartburg in FEW 5, 90b, JŪSTUS n. 7]). Pour ce qui est des syntagmes *cote juste* et *cotelle juste* relevés par Gdf 4, 676b-c, ils illustrent l'emploi adjectival de *juste* qui qualifie ici un vêtement qui serrait le corps.

<sup>11</sup> Cette unité lexicale est par ailleurs attestée sous la forme centrale dans notre roman : PerceFT : 391, 11643 ; PerceFR<sup>3</sup> : 1 : 103 : § 177, 3 ; 192 : § 339, 11 ; 234 : § 418, 22-23 ; 236 : § 420, 12-13 ; 238 : § 423, 22.

<sup>12</sup> Dans le sens « mâchoire », le type nasalisé se retrouve sporadiquement dans les dialectes galloromans modernes : poit. (Celles), bourg. (Perreuse), languedocien (Ariège) (tous FEW 6/1, 558b).

### 2.2.5. Notation

TLF 1986 donne comme première attestation du substantif *notation* : « 1531 "décision" (*Perceforest*, IV, fol. 152 ds LA CURNE »). La citation de La Curne est la suivante : *Et retint de la bataille aucuns de ses amys, pour avoir conseil d'aller demourer en l'isle de vie, attendant la notation divine* ; elle est assortie de la définition « jour fixé pour la mort ». Il se trouve que le TLF emprunte sa définition à von Wartburg in FEW 7, 200a, NOTATIO 1 a. Aucune de ces deux tentatives de sémantisation n'est toutefois convaincante, car les deux définitions proposées sont purement contextuelles : elles ne s'appuient sur aucune donnée tirée de la famille étymologique de NOTATIO.

Au passage correspondant, l'édition Roussineau, dont le texte est à dater de *ca* 1450, porte une leçon bien plus satisfaisante : *puis elle sauva et rescouy de la bataille aucuns de ses amis, puis ot conseil d'aler demourer en l'Isle de Vie pour attendre l'anontiation divine* (PerceFR : 1079, 808). Dans cette lecture, le nom en question ne présente aucune particularité diachronique, mais représente simplement une occurrence du lexème *annonciation* subst. fém. « annonce, message » (dp. début 12<sup>e</sup> s., Chambon in FEW 24, 622b, ANNUNTIATIO 1 ; TLF[i]).

Par conséquent, il convient de préciser, dans la notice étymologique de l'article *notation*, que la mention *notation* dans l'édition 1531 de *Perceforest* est un hapax sémantique sans réelle existence dans le français du 16<sup>e</sup> siècle, apparemment formé par déglutination, et qu'il n'y a aucune continuité possible entre cette attestation isolée, dont le sens est mal assuré, et le lexème du français moderne<sup>13</sup>.

## 2.3. La date donnée par le TLF(i) est trop récente

### 2.3.1. Darder

TLF 1978 date le verbe *darder* « lancer » du 15<sup>e</sup> siècle ; il assortit cette première attestation absolue de la mention secondaire suivante : « 1531 (PERCEFOREST, t. IV, fol. 127 ds LA CURNE) ». Au passage correspondant, l'édition Roussineau vient confirmer la leçon fournie par l'édition de 1531 : *Mais le chevalier [...] print son escu et sa lance, qu'il tourna devers l'un d'eux et le darda par tel vertu qu'il le faulsa parmy le senestre cousté* (PerceFR : 887, 313 ; cf. aussi PerceF<sup>2</sup> : 2 : 250, 226 [*la pucelle darda son javellot au milieu d'eulx*]).

Le lexème *darder* du français peut donc être antédaté en *ca* 1450, selon la date du remaniement de *Perceforest*.

### 2.3.2. Dénantir

TLF 1978 date *dénantir* verbe trans. « enlever un bien (à qn) » comme suit : « 1528 *desnanti* (*Perceforest*, vol. III, f<sup>o</sup> 37 ds GDF.), ex. isolé av. le XIX<sup>e</sup> s. ». Au passage correspondant, l'édition Roussineau vient confirmer la leçon fournie par l'édition du 16<sup>e</sup> siècle : *Ha ! Amours, comment tu me servis a gré quant par toy me sentis en tel estat ! Certes, je me treuve maintenant par toy tres mesaisié quant de tant hault honneur me treuve desnanti !* (PerceFR<sup>2</sup> : 1 : 285, 174). Le verbe *dénantir* peut donc être antédaté de 1528 en *ca* 1450, selon la date du remaniement du roman de *Perceforest*.

---

<sup>13</sup> Cependant, on peut se demander s'il n'y a pas confusion graphique entre <v> et <n> (cf. le cas de *traulline* [Gfd 8, 23a, s.v. *trauline*<sup>2</sup>], qu'il faut lire *tranline* [cf. Gdf 8, 9c, s.v. *tranaine*]). Il n'est pas exclu qu'il faille lire *vocation*, bien attesté au 16<sup>e</sup> siècle au sens de « action d'appeler qn (en parlant de Dieu qui invite de venir à lui) », pour lequel DocDMF fournit l'attestation *la darriere vocation* illustrant l'acception « jour fixé pour la mort » (1450).

### 2.3.3. *Flamboiemment*

Selon TLF 1980, la datation du déverbal *flamboiemment* subst. masc. « éclat de ce qui flamboie » ne peut se faire qu'au siècle près : « XV<sup>e</sup> s. [éd. 1528] *flamboiemment* (Perceforest, vol. III, ch. 34 ds GDF.), attest. isolée ». Or, au passage correspondant, l'édition Roussineau vient confirmer la leçon fournie par l'édition de 1528 : *Aincores avecq ce il leur sambloit parfois dedens ce flamboiemment de couleurs qu'ilz veissent pucelles, dames et damoiselles ou chevaliers, selon ce que les courages de ceulx qui la regardoient estoient affectez* (PerceR<sup>2</sup> : 2 : 215, 41). Il s'ensuit que la datation de cette formation française peut être précisée en *ca* 1450.

### 2.3.4. *Haut*

Dans l'établissement de l'histoire de la locution *haut en couleur* loc. adj. « très coloré ; pittoresque, truculent », M.-J. Mathieu in TLF 1981 en est amenée à faire appel à Perceforest pour le syntagme *haute couleur*, qui en constitue une sorte de précurseur : « 1531 [éd.] "qui a de l'éclat" *haute couleur* (Percef., IV, fol. 2b ds LA CURNE) ». Au passage correspondant, l'édition Roussineau vient confirmer cette leçon : *Et sachiez que les roses de dessus les rosiers estoient de si haute couleur en vermeil qu'il sambloit qu'elles fussent de fins rubis* (PerceR : 11, 274).

Par ailleurs, notre roman comporte encore une autre occurrence de ce syntagme : *il feroit illecques taindre son escu en noir et toutes ses recognoissances en signe de doeil, et lui sambloit bien qu'il n'estoit point digne de porter plus haute couleur jusques a ce que son cuer sera mieulx a sa paix* (PerceR<sup>2</sup> : 1 : 7, 61).

Ces deux attestations peuvent être datées de *ca* 1450 (selon la date du remaniement du texte de Perceforest), date qui se substituera donc à celle de 1531 retenue par le TLF(i).

### 2.3.5. *Magistralement*

TLF 1985 date l'adverbe *magistralement* « d'une manière magistrale » de 1404/1405, sous la forme *magistraument*. Pour ce qui est de la datation du phonétisme moderne, on lit ceci : « 1528 [éd.] *magistralement* (Perceforest, vol. III, ch. XLI ds GDF. Compl.) ». L'édition Roussineau vient confirmer cette leçon : *Mais [le reliquaire] estoit sy richement et subivement ouvré que c'estoit grant plaisir a le veoir, car magistralement y estoient fais plusieurs serpens qui estoient entrelachiez l'un parmy l'autre* (PerceR<sup>2</sup> : 3 : 1, 14). On relève deux autres occurrences de cet adverbe dans le *Roman de Perceforest* (PerceR : 844, 358 ; 1056, 109). La forme moderne *magistralement* peut donc de façon sûre être antédaturée en *ca* 1450 (date du remaniement).

### 2.3.6. *Miner*

Le verbe *miner* « creuser » est ancien, puisqu'il remonte, selon TLF 1985, à *ca* 1200 (en emploi absolu et dans l'acception « creuser par dessous un terrain, un rocher, un mur pour provoquer un effondrement »). Cette toute première attestation se présentant avec une valence atypique, on attend de la notice étymologique qu'elle donne ensuite quelques jalons concernant la syntaxe moderne du verbe.

C'est dans ce contexte, pour dater le verbe transitif, et plus particulièrement le sens dégagé sous B. 2. « creuser (le sol) ou saper (les fondations d'un bâtiment) par une attaque lente et progressive [le sujet désigne un phénomène naturel] » que le témoignage de notre roman est mis à contribution par le TLF(i) : « xv<sup>e</sup> s. [éd. de 1528] "creuser, caver lentement (un rivage)" (Perceforest, vol. III, ch. XXX ds GDF. Compl.) ». Cette citation est confirmée par l'édition Roussineau : *Adont le jenne chevalier se dressa sus piez et regarda la montaigne, et voit qu'elle estoit tant roide et que la terre d'environ estoit tant minee de la mer que pour*

*assault elle n'avait garde de tout le monde* (Percefr<sup>2</sup> : 2 : 81, 811 ; cf. aussi Percefr<sup>2</sup> : 2 : 80, 758). Ce sens peut donc être antédaté en *ca* 1450 (selon la date du remaniement).

#### 2.4. Le sémantisme donné par le TLF(i) est erroné

Un dernier cas de figure est représenté par *lucarne*, pour lequel la datation établie par le TLF(i) est correcte, mais qui pose un problème sémantique.

TLF 1985 date le substantif *lucarne* « petite fenêtre » de 1261. Mais comme cette première attestation présente la forme étymologique *lucanne* (< ancien francique \**lūkinna*), le rédacteur a eu à cœur de dater aussi la graphie moderne : « 1531 [éd.] *lucarne* (Perceforest, t. 4, f° 48 ds LITTRÉ) ». En se reportant à Littré, on a la citation suivante : *Une meschine ouvrit la lucarne de l'huys de la tour*.

Or, au passage correspondant, l'édition Roussineau porte : *une meschine ouvry la lucquerelle de l'huys de la tour* (Percefr : 364, 1146 [avec la variante *lucquereule* dans le manuscrit C]). On relève encore trois autres occurrences de *lucquerelle* dans le texte : Percefr : 357, 913 (où le manuscrit C donne la variante *lucquereule*) ; 377, 361-362 ; 377, 372 (où le manuscrit C donne la variante *luquerole*). Ces items sont à rattacher au type picard *ˈluquerelle* subst. fém. « œil de bœuf au grenier ou à la cave », dont le FEW connaît deux représentants modernes (Gondecourt [von Wartburg in FEW 16, 478b, LOEKEN 1] et St-Pol [von Wartburg in FEW 16, 490a, \*LŪKINNA 2 ; donnée à transférer s.v. LOEKEN]<sup>14</sup>), mais qui n'est pas attesté à date ancienne.

Dans son édition de 1531, Galiot du Pré a visiblement buté sur ce diatopisme septentrional. Il lui a donc substitué le synonyme *lucarne*, qui appartenait au vocabulaire de son temps. Dater l'attestation de *lucarne* dans Perceforest de 1531 est donc tout ce qu'il y a de plus juste.

En revanche, assortir cette donnée de la définition « ouverture pratiquée dans le toit d'une maison pour donner du jour, de l'air à l'espace situé sous les combles » représente un anachronisme sémantique. En effet, dans toutes les attestations de Perceforest, *ˈluquerelle* désigne une petite ouverture pratiquée dans une porte ou un mur, à travers laquelle on peut voir, communiquer et se passer des objets :

- *une meschine ouvry la lucquerelle de l'huys de la tour* (Percefr : 364, 1146) ;
- *Et toutesvoies s'en vint il a la lucquerelle pour parler a la dame que point ne recongnut* (Percefr : 357, 913) ;
- *Adont elle les mena jusques a la lucquerelle de la tour qu'elle ouvry, et monstra aux huit princes les deux chevaliers, l'un fillant et l'autre hasplant ententivement* (Percefr : 377, 361-362) ;
- *Incontinent que Melean et Nabon ouirent ouvrir la lucquerelle, ilz pensoient que ce fust la chambriere qui recevoit leur ouvraige* (Percefr : 377, 372).

Se situant dans ces mêmes contextes, le substitut *lucarne* pour *lucquerelle* de l'édition 1931 présente forcément le même sémantisme. Pour le TLF(i), cela signifie que cette attestation ne doit pas être mise à contribution pour la datation du sens A. (« petite fenêtre de forme variée faisant généralement saillie, pratiquée dans le toit d'un bâtiment pour donner du jour et de l'air aux combles » de *lucarne*, mais pour le sens B. 2. « petite ouverture pratiquée dans un mur, une paroi, une cloison ». Ainsi recentrée, la donnée de Perceforest prend tout son intérêt dans le cadre de la description de l'histoire du lexème *lucarne*, car elle permet d'antédater ce sens de 1813 en 1531, donc de presque trois siècles.

---

<sup>14</sup> Cf. Baldinger 1993 : 525.

### 3. Améliorer le TLF(i) grâce à Perceforest : un gisement à exploiter

#### 3.1. Contexte scientifique

Dans ce qui précède (→ 2.), nous avons pointé du doigt les assez nombreux articles du TLF(i) où l'utilisation des données lexicales tirées de Perceforest est perfectible. Plus importante encore est la moisson de particularités lexicales livrées par notre roman que le TLF(i) n'a pas exploitées du tout. Nous nous proposons, dans ce qui suit, de ventiler ces dernières en fonction de leur apport à la connaissance de l'histoire du vocabulaire du français moderne et contemporain tel qu'il nous est livré par le TLF(i) : antédations de lexèmes (→ 3.2.), de sémantismes et de constructions (→ 3.3.) ou encore de locutions (→ 3.4.).

Nous excluons de ce relevé les cas où les données fournies par le TLF(i) peuvent être antédées par celles tirées de Perceforest, qui se trouvent à leur tour antédées par le DMF1 ou par le *Dictionnaire des locutions en moyen français* (Di Stefano 1991). Ainsi on aurait pu penser que la locution adverbiale *au demourant* « au reste, tout bien pesé » (Ø von Wartburg in FEW 3, 39a, DEMORARI 6 ; TLF[i] s.v. *demeurer* : dp. 1489/1490) pouvait être antédée par PerceR<sup>2</sup> : 1 : 141, 599 (*Je vous diray, dist le jenne chevalier, que je veul au demourant que vous faites*), mais Di Stefano 1991 la donne dès 1403 chez Christine de Pizan. Nous publierons ces trouvailles dans un autre cadre.

Ainsi circonscrite, notre enquête met à jour six antédations d'unités lexicales et dix-huit premières attestations de sémantismes et de constructions, tandis que les antédations de locutions sont au nombre de cinq. Ce total de 29 diachronismes lexicaux repérables dans le *Roman de Perceforest* montre clairement l'intérêt de son étude pour la linguistique historique. Dans le cadre qui est plus précisément le nôtre, cette moisson est destinée à enrichir les notices historico-étymologiques révisées du TLFi dans le cadre du projet TLF-Étym, où ces nouvelles attestations seront datées de *ca* 1450 (avec la précision « [date du remaniement] ») ou bien, en cas de variante, de la date du manuscrit qui la contient.

L'exploitation lexicologique de Perceforest permet aussi, en retour, d'améliorer notre connaissance de l'œuvre. En effet, les premières attestations que nous mettons ici en évidence, et qui ont déjà été signalées, pour bon nombre d'entre elles, par G. Roussineau<sup>15</sup>, apportent du crédit à l'hypothèse d'un remaniement du roman au milieu du 15<sup>e</sup> siècle.

Quant aux éditions de 1528 et de 1531/1532, l'étude de leur vocabulaire confronté au lexique fourni par les manuscrits de la deuxième moitié du 15<sup>e</sup> siècle fait clairement apparaître que l'éditeur Galiot du Pré, conformément aux habitudes éditoriales de son temps, a sensiblement rajeuni le texte par des remaniements qui ont pour effet de rendre le texte intelligible à ses contemporains.

#### 3.2. Antédations de lexèmes

Les antédations absolues (premières datations d'unités lexicales) que notre étude a permis de dégager sont au nombre de six :

**camion** subst. masc. « épingle de toute petite dimension utilisée pour les ouvrages délicats » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement [première attestation mise en évidence par Roussineau in PerceR<sup>3</sup> : 2 : LXVI]), PerceR<sup>3</sup> : 2 : 370 : § 693, 13 : *Sire, dist le damoiseau, vostre volenté soit faicte, mais il m'est adviz que ce seroit honte et reproche a moy quant tous mes cousins seront chevaliers et je demourray en la cendre* [« situation humble »] comme **camion** sans sens et sans valeur (Hoffert/Hubschmid/Lüdtke in FEW 21, 557b : dp. 1496 ; TLF[i] s.v. *camion*<sup>3</sup> : dp. 1496)<sup>16</sup>.

<sup>15</sup> Cf. notamment, dans ce qui suit, nos notes en bas de page.

<sup>16</sup> Cf. Baldinger 1988 : 499 : § 1991.

**endurci** adj. « que l'habitude ou l'exercice a rendu plus endurant, plus résistant » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 2 : 410 : § 774, 13 : *Sire, dist la royne, ce poise moy que vous deistes ces parolles, car il est jenne, si a pou essayé et les aventures sont perilleuses, sy eusse plus chier qu'il fust ung pou demouré avecques nous tant qu'il fust ung pou plus endurcy* (Ø von Wartburg in FEW 3, 194a, DÜRUS I 1 ; non daté par TLF[i] s.v.).

**farceur** subst. masc. « personne qui dit ou fait des choses bouffonnes, joue des tours pour amuser ou se divertir aux dépens d'autrui » : à dater, à travers la locution *faire le farceur* « plaisanter », de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 183 : § 183, 770 : *Qu'est ce que vous voulez, sire viellart ? dist la pucelle. Faictes vous le farseur ?* (von Wartburg in FEW 3, 415b, FARCIRE II 2 c : « mfr. frm. » ; TLF[i] : dp. 1456/1467)<sup>17</sup>.

**origine** subst. fém. « ascendance, extraction, naissance d'un individu ou d'une collectivité » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 125, 2366 : *Com dieu se fist aourer a sa pute estrine De ses gens qui estoient de mauvaie origine* (von Wartburg in FEW 7, 416a, ORIGO II 3 b : dp. Chastellain ; B. Stumpf in TLF[i] : dp. 1470, Chastellain)<sup>18</sup>.

**pâtir** verbe intr. « souffrir » : à dater de 1471/1477 (date du manuscrit B), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 463 : § 283, 6 (variante du manuscrit B) : *Sy de mist a la voie par devers la voix sans son cheval, car perdue en avoit la souvenance, tout patissant parmy le breucq* [« la bourbe »] (von Wartburg in FEW 8, 14b, PATI II 1 et TLF[i] : dp. 1546 [dans le sens (transitif ?) « endurer, supporter »])<sup>19</sup>.

**railler** verbe trans. « manifester de l'ironie devant une situation ou un comportement que l'on déplore, dont on remet en cause le bien-fondé et que l'on juge ridicule » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 1 : 44, 354 : *J'ay esté tresbien raillé, car on a cryé après moy au Chevallier Sauvage. – Certes, sire chevallier, dist l'ermite, je ne cuide point que ce ait esté par mocquerie* (von Wartburg in FEW 10, 33a, \*RAGÜLARE 2 : dp. *ca* 1450 [verbe intrans. « badiner, ne pas parler sérieusement »] (sans indication de source) ; TLF[i] : dp. 1462 [verbe intrans. « faire des plaisanteries »])<sup>20</sup>.

### 3.3. Antédations de sémantismes et de constructions

Moins spectaculaires que les premières datations d'unités lexicales que nous venons de faire passer en revue, les antédations de phénomènes sémantiques (sens secondaires) et syntaxico-sémantiques (valences verbales secondaires) apportent quand même une plus-value non négligeable pour la description historique du vocabulaire. Ce type d'amélioration concerne 18 articles du TLF(i) :

**connaissance** subst. fém. « personne que l'on connaît quelque peu pour l'avoir déjà rencontrée » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 102, 1560 : *se je me pars d'icy, il me convendra choir en main d'homme, soit de vous ou d'autre, esgaree de*

---

<sup>17</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LIV cite ce lexème dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

<sup>18</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LIV cite ce sémantisme dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

<sup>19</sup> La notice étymologique de l'article *pâtir* du TLF(i) devrait aussi être révisée pour l'étymologie au sens strict du terme : il conviendrait de substituer à la mention vague « francisation du lat. *pati* » une identification précise en tant qu'emprunt.

<sup>20</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 1 : XXVIII cite ce verbe dans sa liste « d'autres mots ou locutions [qui] ne sont guère attestés, à [sa] connaissance, avant le XV<sup>e</sup> siècle ».

toutes *connoissances* et de toutes aydes (von Wartburg in FEW 2, 845a, COGNOSCERE I 1 a<sup>21</sup> et TLF[i] : dp. 1656)<sup>22</sup>.

**égal** adj. « indifférent, sans importance » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 1 : 112, 114 : *Mais pour ce que la chose n'est point égale, crainte m'esbahist et paour me desconforte tellement* (von Wartburg/Jänicke in FEW 24, 212b, AEQUALIS II 1 : dp. 1669 ; TLF[i] : dp. 1663).

**égalelement** adv. « pour cela aussi, comme il en a été pour ce dont on vient de parler, en outre, de plus » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 1 : 301, 305 : [...] *j'ay autrefois oy dire que dessoubz sure escorce gist le doulz noiel et la souffrance est bonne quant en fin elle tourne a joye. Mes besongnes m'ont égallelement esté dures et ameres au commencer, mais tousjours en fin elles me viennent a voulement* (von Wartburg/Jänicke in FEW 24, 213a, AEQUALIS I 1 : dp. Balzac ; TLF[i] : dp. 1797)<sup>23</sup>.

**endurcir** (s') verbe pron. « devenir plus dur, plus résistant » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 2 : 415 : § 784, 17 : *Sire, dist le noble chevalier, ainsi en ira la tendre nourreçon* [« progéniture »] *de mere, car doresenavant par grans coupz recevoir et par durs litz avoir et par froidures endurer s'endurcira le cuir et s'espanira* [« s'épanouira »] *la fleur de jennesse* (sens et construction non datés par von Wartburg in FEW 3, 194a, DÜRUS I 1 ; construction non datée par TLF[i] ; verbe transitif « rendre plus dur » : dp. 1579).

**grandeurs** subst. fém. plur. « pouvoir, dignités, honneurs qui appartiennent à ceux qui occupent un rang éminent dans la société » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement [première attestation mise en évidence par Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : XLIII]), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 318 : § 565, 10 : *Et Gadifer estoit en la moienne d'eulx tous, monté et vestu et appareillié pour représenter en toutes honneurs et en toutes grandeurs le filz du gentil roi d'Escoce* (von Wartburg in FEW 4, 222b, GRANDIS I 3 : dp. Pascal ; Paquant in TLF[i] : dp. 1640).

**habituer** (s') (à) verbe pron. « s'accoutumer (à) » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 283 : § 499, 6 : *pour nous habituer aux armes affin que nous peussions mieulx valoir en temps et en lieu* (von Wartburg in FEW 4, 371b, HABITUS II 3 et Dufour in TLF[i] : dp. 1549)<sup>24</sup>.

**magistral** adj. « propre à un maître » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 521, 126 : *et au plus hault du mont* [la reine] *avoit sa chaiere tournant, ou elle seoit de nuit garnie de ses esperes* [« sphères »] *et instrumens magistrals pour esprouver et mettre a fin toutes ses oppinions* (Keller in FEW 6/1, 44a, MAGISTRALIS II 1 : dp. Destrees [1501/1504] et note 3 : peut-être déjà Perceforest, édition 1528 [instrumens magistraux] ; TLF[i] : dp. 1495).

**martyriser** verbe trans. « faire souffrir moralement » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 1 : 113, 148 : *Certes, ung cuer gentil et honneste est moult a destroit alors que nécessité le constraint de faire sa requeste. [...] Et encores est il mieulx*

---

<sup>21</sup> La refonte de la notice étymologique de l'article *connaissance* du TLFi se devra d'exploiter aussi la mention « afr. *conuchance* "amis" SThib » du FEW.

<sup>22</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LIV cite ce sémantisme dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

<sup>23</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 1 : XXVIII cite ce sémantisme dans sa liste « d'autres mots ou locutions [qui] ne sont guère attestés, à [sa] connaissance, avant le XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>24</sup> « Cette attestation de *s'habituer à* [...] mérite d'être relevée en raison de la rareté du verbe avant le XVI<sup>e</sup> siècle » (Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : 555).

**martirisié** *s'il demeure atout l'escondit* (von Wartburg in FEW 6/1, 395b, MARTYR II 2 : dp. d'Aubigné ; TLF[i] : dp. 1600, d'Aubigné)<sup>25</sup>.

**net** adv. « tout d'un coup, brutalement » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 332, 655 : *Mais lui, qui estoit advisé de son fait, donna tel cop au roy Lucidés qu'il l'emporta net hors de la selle, et pardessus la crupe de son cheval chey a terre* (von Wartburg in FEW 7, 147b, NITĪDUS I 1 b et Gérard/É. Ammann in TLF[i] s.v. *net*<sup>1</sup> : dp. 1530).

**pareseux** adj. « [organe] qui fonctionne ou réagit avec une lenteur anormale ou de manière incomplète » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr : 370, 138 : *Regarde comment mon boire estoit cler et dilicieux a boire, sain et sans mixtion de grain pourry qui fait le corps enfler, preceus et endormis !* (von Wartburg in FEW 8, 448b, PĪGRĪTIA I 2 : dp. Paré ; Papin in TLF[i] : dp. 1575, Paré).

**planter** verbe trans. « quitter brusquement », variante rare de *planter là* attestée par le TLF[i] en 1900 : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr : 1096, 37 : *Non obstant faittes bonne chiere, car je aideray a destourner son emprinse pour le despit d'ung chevalier que m'a deceue villainement, car quant je fus enchainte de vif enffant, il me planta en faulsant sa proumesse* (von Wartburg in FEW 9, 21a, PLANTARE I : 15<sup>e</sup> s.–1851 ; É. Ammann in TLF[i] : dp. 1557).

**préparer (se)** verbe pron. « être sur le point de se produire, être en voie d'accomplissement » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 117, 2055 : *Dequoy les deux pucelles, qui estoient encore jennes d'ans, en furent moult espouentees, car elles se tenoient pour perdues, veu la terrible besongne qui se preparoit encores sus ceste montaigne* (Ø von Wartburg in FEW 9, 300b-301a, PRAEPARARE 1 ; Edmonde Papin in TLF[i] : dp. 1639)<sup>26</sup>.

**promener (se)** verbe pron. « se déplacer d'un côté, d'un autre, en marchant » : à dater de 1459/1460 (date du manuscrit C), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 468 : § 320, 3 (variante du manuscrit C) : *car le damoisel l'avoit enamouree par regarder aux murs du chastel et la demoiselle lui quant il se pourmenoit la entour et aucuneffois parloient ensemble* (von Wartburg in FEW 6/2, 109b, MĪNARE I 3 d : dp. *ca* 1465 [*premener*] ; B. Stumpf in TLF[i] : dp. *ca* 1485)<sup>27</sup>.

**répéter** verbe trans. « redire ou refaire pour fixer dans sa mémoire » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement [première attestation mise en évidence par Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : XLIII]), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 197 : § 349, 22 : *Et benoist soit le hault Dieu, vous nous avez repetee nostre leçon es faiz de proesse* (von Wartburg in FEW 10, 266a, REPETERE II 1 a et Paquant in TLF[i] s.v. *répéter* : dp. 1530).

**sacrilège** adj. « (personne) coupable de sacrilège » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement [première attestation mise en évidence par Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 2 : LXVI et 557]), Percefr<sup>3</sup> : 2 : 215, 14 : *Pour vous le dy, qui estes entré ceans sans mon sceu et ma garde enforcie par voz poisons. Et plus, car vous avez mis paine a ravir les joyaulx de ceans, mais vous n'en eustes pouoir, dont je vous tien, tant que a la volenté, pour sacrilege* (Hubschmid in FEW 11, 43b, SACRILEGUS 2 : dp. 1550 ; TLF[i] s.v. *sacrilège*<sup>2</sup> : non daté [cf. « qui a le caractère du sacrilège » : dp. 1528]).

---

<sup>25</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 1 : XXVIII cite ce sémantisme dans sa liste « d'autres mots ou locutions [qui] ne sont guère attestés, à [sa] connaissance, avant le XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>26</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LIV cite ce sémantisme dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

<sup>27</sup> Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : XLIII mentionne le verbe pronominal parmi sa liste « des mots ou des sens récemment attestés au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que [...] quelques premières attestations ».

**somptueux** adj. « très beau, magnifique » : à dater de *ca* 1471/1477 (date du manuscrit B), Percefr<sup>3</sup> : 2 : 462 : § 266, 12 (variante du manuscrit B) : *il estoit emmy une forest moult grande et somptueuse* (Ø Jänicke in FEW 12, 513b-514a, SUMPTUOSUS ; TLF[i] : dp. 1833)<sup>28</sup>.

**tirer (sur)** verbe intrans. « avoir une couleur qui s'approche (de) » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 6 : § 10, 20 : *Et sachiez qu'elle n'avoit oncques eu les cheveux coppez, ainçois luy gisoient sur les espaules estenduz, nompas noirs, mais tiroient sur le blanc pour le soleil, car elle ne sçavoit que c'estoit que de chapperon* (von Wartburg in FEW 6/1, 411a, MARTYRIUM III 1 a β e' et Steinfeld in TLF[i] : dp. 1538)<sup>29</sup>.

**trouver que (se)** verbe pron. impers. « arriver, se produire que » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 204, 127 : *Mais quant il se trouva qu'il ne pouoit une seulle nuit eschapper sans ce songe, il manda ses chevaliers, dont il avoit illec plenté* (von Wartburg in FEW 13/2, 320a, \*TROPARE II 2 : Commynes [attestation isolée], puis dp. 1649 ; Paquant in TLF[i] : dp. *ca* 1500, Commynes)<sup>30</sup>.

### 3.4. Antédations de locutions

Traditionnellement, la traque des premières attestations s'est surtout concentrée sur les lexies simples et, dans une moindre mesure, les lexies composées. Avec l'essor récent des recherches en phraséologie historique (*cf.* Klein à paraître), les lexies complexes commencent heureusement à bénéficier de plus d'attention de la part des lexicographes diachroniciens. Dans le cas de Perceforest, ce type de lexique totalise cinq premières datations :

**à la file** loc. adv. « l'un derrière l'autre » : à dater de 1459/1460 (date du manuscrit C), Percefr<sup>3</sup> : 2 : 501 : § 564, 1 (variante du manuscrit C) : *grant plenté de chevaliers s'assemblerent a l'entour de lui et venoient a la fille* (von Wartburg in FEW 3, 536a, FILUM II 2 : dp. 1671 ; TLF[i] s.v. *file* : dp. avant 1527 ; Di Stefano 1991 : dp. 1457)<sup>31</sup>.

**à peu près** loc. adv. « environ, presque » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 229 : § 411, 4 : *le mauvais lignaige Darnant, qui estoit exillié a pou prez, s'en revint es forestz et commença a faire plenté d'excez* (von Wartburg in FEW 8, 52a, PAUCUS I 1 a α et Steinfeld in TLF[i] s.v. *peu* : dp. 1487)<sup>32</sup>.

**de part en part** loc. adv. « en pénétrant entièrement, en traversant d'un côté à l'autre » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 3 : 158, 417 : *il luy perça la poitrine de part en part* (von Wartburg in FEW 7, 671a, PARS I 2 : dp. Montaigne ; Gérard in TLF[i] s.v. *part*<sup>1</sup> : dp. *ca* 1590, Montaigne ; Di Stefano 1991 : *ca* 1455–*ca* 1470)<sup>33</sup>.

**de plus belle** loc. adv. « encore plus fort » : à dater de *ca* 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>2</sup> : 2 : 234, 688 : *Et lors recommencerent de plus belle leur bataille, sy terrible que plus*

---

<sup>28</sup> Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 2 : LXVI classe ce sémantisme parmi sa liste réunissant « des mots ou des sens récemment attestés au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que [...] quelques premières attestations ».

<sup>29</sup> Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : XLIII mentionne ce sémantisme parmi sa liste réunissant « des mots ou des sens récemment attestés au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que, dans l'état actuel de nos connaissances, quelques premières attestations ».

<sup>30</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LV cite cette construction dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

<sup>31</sup> Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 2 : LXVI mentionne cette locution parmi sa liste réunissant « des mots ou des sens récemment attestés au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que [...] quelques premières attestations ».

<sup>32</sup> Roussineau in Percefr<sup>3</sup> : 1 : XLII mentionne cette locution parmi sa liste réunissant « des mots ou des sens récemment attestés au XV<sup>e</sup> siècle, ainsi que, dans l'état actuel de nos connaissances, quelques premières attestations ».

<sup>33</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 3 : 355 : « au sens de "d'un côté à l'autre", la locution ne semble pas attestée avant le XV<sup>e</sup> siècle » (*cf.* aussi Percefr<sup>2</sup> : 3 : LV).

*ne pouoient* (Ø von Wartburg in FEW 1, 321b, BELLUS II 4 ; TLF[i] s.v. *beau* : non daté [mais cf. *de plus beau* loc. adv. « de nouveau » : 1570] ; Di Stefano 1991 : dp. ca 1450)<sup>34</sup>.

**prendre l'air** loc. verb. « respirer l'air frais de l'extérieur » : à dater de ca 1450 (date du remaniement), Percefr<sup>3</sup> : 1 : 11 : § 18, 6 : *Et quant ilz les veyrent en tel point qu'elles ne se pouoient aidier ne aultruy grever, il n'y eut celluy qui ne ostast son heaume pour prendre l'air* (von Wartburg/Jänicke in FEW 24, 221b, AER I 1 a : dp. Molière ; Paquant in TLF[i] s.v. *prendre* : dp. 1645 [Corneille] ; Di Stefano 1991 : 1489/1491).

#### 4. Conclusion

Max Pfister, le maître de l'étymologie romane, estime que « nel campo galloromanzo possiamo verificare rapidamente le prime attestazioni a noi note grazie al FEW, al TLF ed ai supplementi lessicografici settoriali specifici a quest'ultimo » (Pfister/Lupis 2001 : 95). Loin de nous l'idée de nier cette situation particulièrement favorable de la lexicologie historique française ! Il nous a toutefois semblé nécessaire de mettre en garde la communauté scientifique, et notamment les non spécialistes, contre une exploitation par trop mécanique des datations proposées par nos ouvrages de référence, et en particulier de celles données par le TLF(i).

Notre modeste contribution se situe dans le « courant philologique » en lexicologie historique française surtout développé par Kurt Baldinger (cf. Baldinger 1990), Frankwalt Möhren (cf. Möhren 1982 et, en dernier lieu, 2006), Gilles Roques (cf. Roques *et al.* 1981–1989) et le regretté Manfred Höfler (cf. déjà Höfler 1969). Elle permet d'une part d'éliminer des « fantômes » véhiculés par la lexicographie historique contemporaine, qui n'a pas su éviter les pièges que lui tendaient ses devanciers, d'autre part d'améliorer l'analyse en diachronie d'un certain nombre d'unités lexicales du français moderne. Cette recherche permet en retour de porter un regard critique sur la lexicographie contemporaine ; l'adage osé par un éminent linguiste romaniste selon lequel « il n'y a pas de lexicographe sans gaffes » (Baldinger 1990 : 197) reçoit ici une nouvelle confirmation.

Cela dit, nous sommes consciente de la menace du « dérapage philologisant » qui pèse sur les études de lexicologie historique française et galloromane (cf. Chambon 1991 : 71), et nous voudrions que notre approche soit comprise comme se mettant clairement *au service* de l'étude linguistique : à notre avis, l'établissement des premières attestations n'a de sens que si ces dernières sont par la suite questionnées par rapport à leur intérêt pour la recherche étymologique (cf. Pfister/Lupis 2001 : 95-97).

#### 5. Références bibliographiques

Baldinger, Kurt (1988/1998/2003) : *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23* (3 vol.). Tübingen : Niemeyer.

— (1990 [1974]) : Les gaffes des lexicographes. In : Georges Straka, Max Pfister (éd.) : *Die Faszination der Sprachwissenschaft. Ausgewählte Aufsätze zum 70. Geburtstag mit einer Bibliographie*. Tübingen : Niemeyer : 197-203.

— (1993) : Vers une typologie des fautes dans le FEW : le redoublement des étymologies, des articles et des attestations. In : Rupert T. Pickens (éd.) : *Studies in Honor of Hans-Erich Keller. Medieval French and Occitan Literature and Romance Linguistics*. Kalamazoo : Western Michigan University : 507-532.

Bartsch, Karl (1920<sup>12</sup> [1866<sup>1</sup>]) : *Chrestomathie de l'ancien français (VIII<sup>e</sup>–XV<sup>e</sup> siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire*. Leipzig : Vogel.

---

<sup>34</sup> Roussineau in Percefr<sup>2</sup> : 2 : LIV cite cette locution dans sa liste « de mots et d'expressions non attestés ou rarement employés avant le XV<sup>e</sup> siècle, ou postérieurement ».

Buchi, Éva (2005) : Le projet TLF-Étym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*). In : *Estudis romànics* 27, 569-571.

Chambon, Jean-Pierre (1991) : *Étymologie française (et gallo-romane) : un bilan (1971–1991)*. In : *Travaux de linguistique* 23, 69-89.

Chaurand, Jacques (1972) : *Introduction à la dialectologie française*. Paris : Bordas.

DEAFBibleI = Möhren (Frankwalt), 2002– : *Dictionnaire Étymologique de l'Ancien Français. Version chantier électronique du Complément bibliographique*. Heidelberg : DEAF (site Internet : <http://www.deaf-page.de/>).

DG = Hatzfeld, Adolphe, Arsène Darmesteter [1890–1900] : *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours* (2 vol.). Paris : Delagrave.

Di Stefano, Giuseppe (1991) : *Dictionnaire des locutions en moyen français*. Montréal : CERES.

DMF1 = ATILF/Équipe « Moyen français et français préclassique » (2003–2005) : *Dictionnaire du Moyen Français (DMF1)*. Nancy/ATILF (site internet : <http://www.atilf.fr/blmf>).

DocDMF = ATILF/Équipe « Moyen français », 1990–. *Documentation papier et électronique à l'usage du Dictionnaire du Moyen Français (DMF)*.

Enlart, Camille (1916) : *Manuel d'archéologie française depuis les temps mérovingiens jusqu'à la Renaissance*, tome III : *Le Costume*. Paris : Picard.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (1922–2002) : *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes* (25 vol.). Bâle *et al.* : Zbinden *et al.*

Frappier, Jean (1951) : Voiture amateur de vieux romans. In : *Mélanges d'histoire littéraire offerts à Daniel Mornet par ses anciens collègues et ses disciples français*. Paris : Nizet : 37-49.

Gay = Gay, Victor (1882/1928) : *Glossaire archéologique du Moyen Âge et de la Renaissance* (2 vol.). Paris : Librairie de la Société bibliographique.

Gdf = Godefroy, Frédéric (1881–1895) : *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (8 vol.). Paris : Vieweg.

GdfC = Godefroy, Frédéric (1895–1902) : *Complément au Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle* (3 vol.). Paris : Bouillon.

Höfler, Manfred (1969) : Zum Stand der französischen Datenforschung. In : *Zeitschrift für romanische Philologie* 85, 93-106.

Huguet = Huguet, Edmond (1925–1967) : *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* (7 vol.). Paris : Champion/Didier.

Klein, Jean (à paraître) : Le traitement de la phraséologie dans les notices étymologiques du TLF. In : Éva Buchi (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique ([http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire\\_Klein\\_2006-5.pdf](http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Klein_2006-5.pdf)).

La Curne = La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste de (1875–1882 [avant 1781]) : *Dictionnaire historique de l'ancien langage françois, ou Glossaire de la langue française depuis son origine jusqu'au siècle de Louis XIV*. Niort/Paris : Favre/Champion.

La Curne de Sainte-Palaye, Jean-Baptiste de (1759–1781) : *Mémoires sur l'ancienne chevalerie, considérée comme un établissement politique et militaire*. Paris : N.-B. Duchesne.

Larousse 1971–1978 = Guilbert, Louis, René Lagane, Georges Niobey (dir.) (1971–1978<sup>4</sup> [1866–1876<sup>1</sup>]) : *Grand Larousse de la langue française* (7 vol.). Paris : Larousse.

- Littre = Littré, Émile (1863–1872) : *Dictionnaire de la langue française* (4 vol.). Paris : Hachette.
- Loliée, Frédéric (1881) : Histoire d'un dictionnaire. In : *Les Lettres chrétiennes* 3, 419-420.
- Melzi, Gaetano (1838<sup>2</sup> [1829<sup>1</sup>]) : *Bibliografia dei romanzi e poemi cavallereschi italiani*. Milan : P. A. Tosi.
- Michael, Ian (1973) : The Spanish *Perceforest* : a recent discovery. In : William Rothwell *et al.* (éd.) : *Studies in Medieval Literature and Languages in memory of Frederick Whitehead*. Manchester : University Press : 209-218.
- Möhren, Frankwalt (1982) : Zur Datenforschung. In : Otto Winkelmann, Maria Braisch (éd.) : *Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag. Beiträge zur allgemeinen, indogermanischen und romanischen Sprachwissenschaft*. Berne/Munich : Francke : 691-704.
- (2006) : L'importance de la critique des sources en étymologie. In : Éva Buchi (éd.), *Actes du Séminaire de méthodologie en étymologie et histoire du lexique (Nancy/ATILF, année universitaire 2005/2006)*, Nancy, ATILF (CNRS/Université Nancy 2/UHP), publication électronique ([http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire\\_Mohren\\_2005-11.pdf](http://www.atilf.fr/atilf/seminaires/Seminaire_Mohren_2005-11.pdf)), 17 pages.
- Paris, Gaston (1894) : Le Lai de la Rose a la Dame Leal. In : *Romania* 23, 117-140.
- Percefl<sup>1</sup> = Lods, Jeanne (éd.) (1951) : *Le Roman de Perceforest. Origines — Composition — Caractères — Valeur et influence*. Genève/Lille : Droz/Giard.
- Percefl<sup>2</sup> = Lods, Jeanne (éd.) (1953) : *Le Roman de Perceforest. Pièces lyriques*. Genève/Lille : Droz/Giard.
- Percefr = Roussineau, Gilles (éd.) (1987) : *Perceforest. Quatrième partie* (2 vol.). Paris/Genève : Droz.
- Percefr<sup>2</sup> = Roussineau, Gilles (éd.) (1988–1993) : *Perceforest. Troisième partie* (3 vol.). Paris/Genève : Droz.
- Percefr<sup>3</sup> = Roussineau, Gilles (éd.) (1999–2001) : *Perceforest. Deuxième partie* (2 vol.). Genève : Droz.
- Perceft = Taylor (Jane H. M.) (éd.) (1979) : *Le Roman de Perceforest. Première tranche de la première partie*. Genève : Droz.
- Pfister, Max, Antonio Lupis (2001) : *Introduzione all'etimologia romanza*. Soveria Mannelli : Rubbettino.
- Pottier, Bernard (1958) : La valeur de la datation des mots dans la recherche étymologique. In : Hans-Erich Keller *et al.* (éd.) : *Etymologica. Walther von Wartburg zum siebzigsten Geburtstag, 18. Mai 1958*. Tübingen : Niemeyer : 581-586.
- Rey, Alain (dir.) (1998<sup>2</sup> [1992<sup>1</sup>]) : *Dictionnaire historique de la langue française* (3 vol.). Paris : Le Robert.
- Robert 1985 = Robert, Paul/Rey, Alain (1985<sup>2</sup> [1958–1964<sup>1</sup>]) : *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (9 vol.). Paris : Le Robert.
- Roques, Gilles (1980) : *Aspects régionaux du vocabulaire de l'ancien français* (thèse dactylographiée). Strasbourg : Université de Strasbourg.
- Roques, Gilles *et al.* (1981–1989) : Notes de lexicographie critique. In : *Le Français Moderne* 49, 243-262 ; 50, 337-343 ; 51, 172-178, 244-250 ; *Travaux de Linguistique et de Littérature* 23, 7-32 ; 24, 217-237 ; 25, 271-281 ; *Travaux de Linguistique et de Philologie* 27, 181-200.
- Roussineau, Gilles (1982) : *Édition critique et commentaire de la quatrième partie du roman de Perceforest*, thèse dactylographiée. Paris : Université de Paris-Sorbonne.
- (2003) : *Perceforest dans La Curne et dans Godefroy*. In : Frédéric Duval (éd.) : *Frédéric Godefroy. Actes du X<sup>e</sup> Colloque international sur le moyen français (Metz, 12-14 juin 2002)*. Paris : École des Chartes : 159-174.

TL = Tobler, Adolf, Erhard Lommatzsch *et al.* (1925–2002). *Altfranzösisches Wörterbuch* (11 vol.). Berlin/Wiesbaden/Stuttgart : Weidmann/Steiner.

TLF = Imbs, Paul, Bernard Quemada (dir.) (1971–1994) : *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789–1960)* (16 vol.). Paris : Éditions du CNRS/Gallimard.

TLFi = CNRS/Université Nancy 2/ATILF (2004) : *Trésor de la Langue Française informatisé* (cédérom). Paris : CNRS Éditions (version Internet : <http://stella.atilf.fr/>).

1528. *La Treselegante, Delicieuse, Melliflue et tresplaisante Hystoire du tresnoble, victorieux et excellentissime roy Perceforest, roy de la Grande Bretagne, fundateur du Franc palais et du temple du souverain dieu, en laquelle le lecteur pourra veoir la source et decoration de toute chevalerie, culture de vraye noblesse, prouesses et conquestes infinies accomplies des le temps du conquerant Alexandre le grand et de Julius Cesar auparavant la nativite de Nostre Sauveur Jesuschrist avecques plusieurs propheties comptes d'amants et leurs diverses fortunes* (6 vol. grand in-folio) : Paris : N. Cousteau pour Galiot du Pré.

Vaganay, Hugues (éd.) (1907) : *La treselegante, delicieuse, melliflue et tresplaisante hystoire du tresnoble, victorieux et excellentissime roy Perceforest*. Mâcon : Protat Frères.

Wintzer [Steinfeld], Nadine (1981) : *Les Dénominations des vêtements en ancien français* (thèse dactylographiée). Strasbourg : Université de Strasbourg.

## Sommaire

1. Introduction .....	1
1.1. Présentation générale.....	1
1.2. Genèse et nature du roman .....	2
1.3. Manuscrits .....	2
1.4. Imprimés du 16 <sup>e</sup> siècle.....	3
1.5. Éditions modernes .....	3
2. Le TLF(i) cite Perceforest : « peut mieux faire » ! .....	3
2.1. L'exploitation de Perceforest par le TLF(i) .....	3
2.2. La date donnée par le TLF(i) est trop ancienne .....	4
2.2.1. <i>Défroquer</i> .....	4
2.2.2. <i>Franchir</i> .....	4
2.2.3. <i>Juste</i> .....	5
2.2.4. <i>Mancelle</i> .....	6
2.2.5. <i>Notation</i> .....	7
2.3. La date donnée par le TLF(i) est trop récente .....	7
2.3.1. <i>Darder</i> .....	7
2.3.2. <i>Dénantir</i> .....	7
2.3.3. <i>Flamboiemment</i> .....	8
2.3.4. <i>Haut</i> .....	8
2.3.5. <i>Magistralement</i> .....	8
2.3.6. <i>Miner</i> .....	8
2.4. Le sémantisme donné par le TLF(i) est erroné .....	9
3. Améliorer le TLF(i) grâce à Perceforest : un gisement à exploiter.....	10
3.1. Contexte scientifique.....	10
3.2. Antédatations de lexèmes.....	10
3.3. Antédatations de sémantismes et de constructions .....	11
3.4. Antédatations de locutions .....	14
4. Conclusion.....	15
5. Références bibliographiques .....	15